



**Conseil régional
de l'environnement**
et du développement durable
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lutte aux algues bleu-vert 2012



***Document de présentation de projets à l'intention des
associations de riverains du Saguenay- Lac-Saint-Jean***

Mise en situation

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) est un organisme non gouvernemental et à but non lucratif fondé en 1973. Il agit à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable.

Par le biais du Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert qu'il coordonne, le CREDD souhaite apporter son soutien aux associations de riverains qui désirent intervenir sur les plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert en 2011 (Voir annexe 1).

Le projet « Lutte aux algues bleu-vert 2012 », qui consiste en un soutien financier accordé aux associations de riverains, s'inscrit donc dans cette thématique.

Financement

Le soutien financier accordé dans le cadre du projet « Lutte aux algues bleu-vert 2012 » est disponible aux associations de riverains présentes en région. Les associations intéressées peuvent déposer des projets qui aideront au rétablissement de la qualité de l'eau des quinze plans d'eau touchés. **Les projets seront acceptés jusqu'à concurrence de 2500\$.**

Présentation des projets

1. Qui peut proposer un projet ?

L'instigateur du projet doit être une association de riverains. L'association de riverains est une organisation à but non lucratif, dévouée à la conservation de la santé environnementale, de la beauté naturelle d'un cours d'eau et de ses environs, ainsi que la défense des intérêts de ses riverains.

2. Quels sont les projets admissibles ?

Le projet doit contribuer à atteindre les objectifs fixés par le CREDD (Voir annexe 2). Il doit aussi collaborer au rétablissement de la qualité de l'eau des quinze plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert durant l'été 2011.

3. Sur quels plans d'eau peut-on réaliser un projet ?

Le projet doit cibler les plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert au cours de l'été 2011 (Voir annexe 1). Un projet qui toucherait un des tributaires ou un plan d'eau en amont pourrait aussi être sélectionné.

4. Comment faire ?

Chaque association qui souhaite bénéficier d'un soutien financier pour réaliser un projet peut communiquer avec le CREDD Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le CREDD soumettra de l'information additionnelle afin de bonifier le projet en question.

Pour informations supplémentaires, contactez :

Michelle Duval
Chargée de projet
CREDD

418-662-9347

michelle.duval@creddsaglac.com

www.infoalguesbleuvert.com

Finalement, toute association de riverains qui désire recevoir un soutien financier pour réaliser un projet doit **compléter le formulaire ci-joint et l'expédier avant le vendredi 10 août 2012.**

- **La sélection des projets aura lieu au cours de la semaine du 13 août 2012.**
- **Prenez note que les projets pourront se réaliser à l'automne 2012 ou au printemps 2013.**

ANNEXE 1 Plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert en 2011
au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Bassins versants touchés	Plans d'eau touchés	Municipalités riveraines concernées
La Belle Rivière	Lac à la Croix Lac Kénogamichiche Lac Vert	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Hébertville Hébertville
Ruisseau aux Cailles	Lac Goth Lac Otis *	Saint-Félix-d'Otis Saint-Félix-d'Otis
Rivière à la Croix	Lac à la Croix	Saint-Félix-d'Otis
Rivière Mistouk	Lac Labrecque Lac Rémi	Labrecque Lamarche
Rivière Ouiatchouan	Lac des Bouleaux	Saint-François-de-Sales
Rivière Pelletier	Lac Laurent	Saint-Fulgence
Rivière Péribonka	Lac Miquet *	Lamarche
Rivière Saguenay	La Grande Décharge Lac Rond * Rivière Saguenay Lac-Saint-Jean	Alma Saint-Félix-d'Otis Saguenay, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de- Taillon

* Plan d'eau touché pour la première fois en 2011

ANNEXE 2

Identification des objectifs du CREDD			
Marquez à l'aide d'un «X» le ou les objectifs que votre projet contribuera à atteindre.			
Objectif 1	Rendre autonome la population relativement à l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert		
Objectif 2	Entretien et restaurer les bandes riveraines		
Objectif 3	Favoriser la concertation lors de projets en lien avec l'eau		
Objectif 4	Corriger les agissements et les actions qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau		
Objectif 5	Réduire les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau		
Identification des actions pour chaque objectif du CREDD			
Marquez à l'aide d'un « X » la ou les actions que votre projet contribuera à atteindre			
OBJECTIF 1	1.1	Planifier des rencontres d'identification d'algues bleu-vert pour les associations de riverains	
	1.2	Faire connaître le site Internet www.infoalguesbleuvert.com	
OBJECTIF 2	2.1	Appliquer un programme de restauration de la bande riveraine	
	2.2	Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	
OBJECTIF 3	3.1	Créer un bulletin électronique et /ou papier pour l'association de riverains	
OBJECTIF 4	4.1	Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau	

OBJECTIF 5	5.1	Propager l'information sur la réglementation et diffuser des exemples de respect de la bande riveraine en secteur agricole	
Connaissez-vous le réseau de surveillance des lacs (RSVL) ?			
Est-ce-que votre association en fait partie ?			

Formulaire de demande d'admissibilité de projet

Identification du Projet

Titre du projet :

Municipalité où se réalise le projet :

Lac ou secteur de lac visé par le projet :

Identification du promoteur

Nom de l'association de riverains :

Adresse :

Municipalité :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Télécopieur :

Identification de la personne responsable du projet

Nom de la personne responsable :

Téléphone :

Titre :

Télécopieur :

Courriel :

Présentation de l'association de riverains

Présentez en quelques lignes votre association.

Résumé du projet

Décrivez en quelques lignes en quoi consiste le ou les objectifs du projet.

Coûts du projet

Détaillez les coûts pour chaque type de dépenses .

Type de dépenses	Sous-total
Achat et location d'équipements	\$
Frais de matériaux et fournitures	\$
Ressources humaines	\$
Autres (préciser)	\$
Grand total	\$

***Il est à noter qu'un court rapport (une page maximum) devra être remis au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean suite à la réalisation du projet : le CREDD fournira le formulaire de rapport advenant l'acceptation de votre projet.**

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques, authentiques et complets.

Nom :

Signature :

Date :

Adresse de retour

CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean
540, rue Sacré-Cœur Ouest, bureau 7, Alma (Québec) G8B 1M2
ou par courriel
michelle.duval@creddsaglac.com